

Margeride

La gazette Natura 2000

Bulletin d'information à destination des habitants et usagers | Mai 2011

n°2



ÉDITO

L'année 2010 était « l'année internationale de la biodiversité », lancée par l'ONU. Après plus de 2 800 événements consacrés à cette thématique en France l'an dernier, plusieurs constats ont été dressés : l'érosion de la biodiversité est loin d'être enrayée, entraînant avec elle une perte de patrimoine génétique. De nombreuses espèces disparaissent encore chaque année, la liste de celles qui sont en danger ne cesse de s'allonger (plus de 17 000 sur 48 000 environ). Mais des points positifs ont été relevés : davantage d'information au grand public et aux scolaires, plus de prise en compte dans les programmes politiques, la biodiversité fait aujourd'hui partie du langage courant.

La Margeride est un cœur de biodiversité, dans le sens où l'on y trouve de nombreux habitats naturels qu'il est nécessaire de préserver. Avenir des activités humaines et avenir de la biodiversité sont intimement liés. C'est là tout l'enjeu du développement durable...

1954 hectares de zone Natura 2000 ont ici été désignés sur la base d'études scientifiques pour associer les activités humaines au maintien de la biodiversité. Grâce à des mesures de gestion durable des espaces, les acteurs du monde rural peuvent, s'ils le veulent, signer des contrats ou la charte Natura 2000 pour démontrer leur implication dans la démarche, avec des compensations financières.

L'information est une priorité. Que ce soit par voie orale ou écrite, la population doit pouvoir disposer d'éléments nécessaires à la compréhension de la démarche. Ce deuxième numéro de la gazette Natura 2000 vous permettra de mieux connaître les actions menées en 2010 et 2011 et vous pourrez y découvrir également la charte à laquelle vous pourrez souscrire si vous le souhaitez.

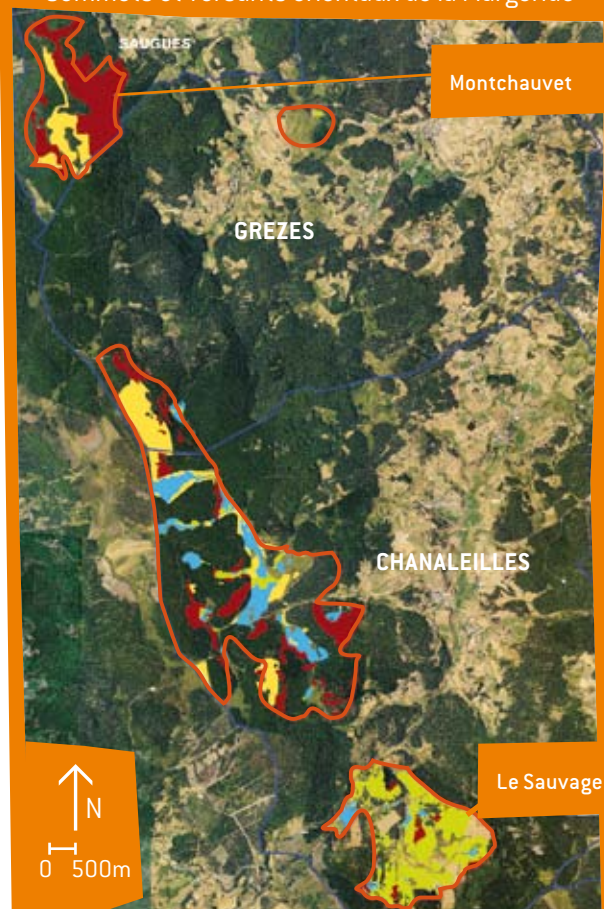
Serge MOUCHET,

Président du comité de pilotage du site Natura 2000

« Sommets et versants orientaux de la Margeride »

Les habitats naturels sur le site Natura 2000

« Sommets et versants orientaux de la Margeride »



site Natura 2000

« Sommets et versants orientaux de la Margeride »

Périmètre

Types d'habitats naturels

Landes sèches européennes

Milieux prairiaux

Tourbières

Hêtraies à houx

La charte Natura 2000

code de bonnes pratiques sur les milieux naturels

Qu'est-ce que la charte Natura 2000 ?

Spécifique à chaque site Natura 2000, c'est un **outil de gestion contractuel** signifiant l'adhésion du signataire aux enjeux et objectifs de développement durable du site.

À quoi m'engage la charte ?

Elle comprend des engagements spécifiques à chaque type de milieu, liés à des **pratiques courantes et respectueuses** des habitats naturels ou des espèces qui y vivent (voir détail). Les engagements ont été définis de manière à **ne pas entraîner un surcoût ou une perte de revenus** pour le signataire.

Que m'apporte-t-elle ?

La signature de la charte, engagement volontaire, donne droit à une **exonération de la taxe sur les propriétés foncières non bâties** (excepté la part dédiée aux Chambres d'agriculture), en contrepartie du respect des engagements.

Puis-je y adhérer ?

Peuvent adhérer à la charte les propriétaires et/ou gestionnaires (adhésion conjointe dans ce cas) des **parcelles incluses dans le site Natura 2000**.

Pour combien de temps ?

La charte est signée à la parcelle, pour une durée de **cinq ans**, tout comme les contrats Natura 2000.

Comment dois-je faire pour signer la charte ?

Il faut remplir un **formulaire** et signer la charte qui seront adressés aux services instructeurs de l'État avant le 1^{er} octobre de l'année en cours. Mais pour cela, mieux vaut contacter la structure animatrice (SMAT du Haut-Allier) qui pourra donner les éléments nécessaires pour remplir le formulaire.

Les engagements de la charte

Tous milieux

- Autorisation de l'accès aux parcelles dans le cadre de phases de terrain (information des dates et de l'objet par le SMAT) et information des personnes amenées à agir sur les parcelles concernées
- Pas d'introduction d'espèces exotiques et/ou envahissantes ni d'accès aux sports motorisés sur les parcelles engagées, en dehors des voies ouvertes à la circulation



Landes

- Mise en conformité du document d'aménagements forestiers avec la charte
- Pas de semis ou de plantation d'essences forestières (en l'absence de réglementation des boisements)

Forêts de résineux

- Mise en conformité du document d'aménagements forestiers avec la charte
- Maintien du bois mort en place à la signature de la charte (sauf problème sanitaire ou de sécurité publique)
- Conservation des peuplements de feuillus de moins de 5 ares isolés dans les résineux



Hêtraies

- Mise en conformité du document d'aménagement avec la charte
- Pas de plantations artificielles de substitution, ni de coupe rase
- Maintien du bois mort en place à la signature de la charte (sauf problème sanitaire ou de sécurité publique)



Panorama

des actions menées en 2010 et 2011

Réunion d'information
à Chanaleilles le 09/11/2010



Réunion d'information à Chanaleilles

Le 9 novembre dernier, une réunion d'information sur la charte Natura 2000 s'est tenue à Chanaleilles. Animée par le SMAT du Haut-Allier, cette réunion a été l'occasion de rappeler les principes et le fonctionnement du réseau Natura 2000, mais aussi de présenter les actions et mesures de contractualisation qui peuvent être mises en œuvre. Cette réunion a été l'occasion de répondre à de nombreuses questions sur la démarche, mais aussi de présenter des témoignages de personnes ayant engagé des contrats Natura 2000 agricoles.

Étude de la tourbière de la Loubeyre

L'un des enjeux principaux du site Natura 2000 « Somets et versants orientaux de la Margeride » est la conservation des tourbières. La plus importante d'entre elles se situe au niveau de la zone dite de « La Loubeyre ». Afin d'apporter des connaissances sur le fonctionnement hydrologique de cette tourbière, une étude qui démarrera au printemps 2011 sera effectuée par des spécialistes.

Analyse de l'évolution des paysages végétaux

Depuis toujours, mais de manière plus marquée sur les cinquante dernières années, une évolution des paysages a pu être constatée sur le massif de la Margeride. De quelle manière s'est faite la couverture du massif par les résineux au cours du temps ? Quelles sont les conséquences sur la conservation de l'état patrimonial du site ? C'est tout l'objet de cette étude « diachronique », qui sera réalisée à partir de clichés aériens effectués depuis 1948, et de témoignages de personnes locales intéressées.

Complément d'inventaire et de caractérisation des boisements de hêtre

Les boisements de hêtre ou hêtraies constituent un élément important du patrimoine naturel et paysager du site Natura 2000 « Somets et versants orientaux de la Margeride ». Cependant, une connaissance approfondie des types de peuplements est nécessaire. L'étude prévue en 2011 consiste en l'établissement d'une cartographie précise des âges des massifs de hêtraies et de la structure des peuplements. L'inventaire sera complété d'une synthèse des pratiques actuelles de gestion forestière.

Une meilleure connaissance du site permettra une meilleure adaptation des mesures à mettre en œuvre, à la fois sur le plan écologique et sur le plan de l'intégration locale.

Sortie découverte à l'attention de la population locale

Rien ne vaut une sortie sur le terrain pour bien comprendre tous les enjeux du maintien de la biodiversité ! En collaboration avec le Conservatoire botanique national du Massif Central, une sortie découverte autour du patrimoine végétal et paysager est prévue **le samedi 25 juin 2011** sur le domaine du Sauvage. Cette balade s'adresse principalement à la population des communes concernées par le site Natura 2000 (Chanaleilles, Grèzes, Saugues), mais aussi à toutes les personnes désireuses de découvrir les richesses patrimoniales du secteur de la Margeride.

**Vous souhaitez apporter
votre témoignage, contactez :
Laurent Seytre au 04 71 77 55 67**

Pâtures

- Libérer les pâtures entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} mars
- Pas d'écobuage

Prairies de fauche

- Ne pas boiser ni retourner les prairies naturelles
- Limiter les amendements calciques
- Pas d'écobuage

Milieus humides et tourbeux

- Pas de drainage, brûlage, plantation ou travail du sol.
- Pas de dépôt de bois mort sur ou à proximité des tourbières

Cours d'eau

- Maintien des boisements en bordure de cours d'eau présents à la signature de la charte (sauf problème sanitaire ou de sécurité publique)
- Respect d'une bande de largeur de 10m de chaque côté, où aucun résineux ne sera planté



Zoom sur les landes sèches européennes

Les landes sèches européennes se composent d'une végétation ligneuse relativement basse (inférieure à 2m). On y retrouve notamment les espèces suivantes : Callune, Myrtille, Airelle, Genêt, Bruyère et Ajonc.

On les trouve sur les sommets aux sols acides, généralement au-dessus de 1000m (Montchauvet, Truc de la Garde, Montritou). Les conditions climatiques ont permis la colonisation de végétaux adaptés, de par leur forme et leur fonctionnement (feuillages réduits, taille relativement basse, etc.).



Les Landes sont des refuges pour de nombreuses espèces animales (oiseaux, reptiles, ...) et ont un intérêt tout particulier pour la production du miel. Leur évolution dépend des activités humaines. En l'absence d'intervention, elles évoluent vers des fourrés, puis vers une forêt. Elles ont été entretenues au cours du temps par une agriculture extensive, mais aujourd'hui elles se raréfient au niveau européen. Le principal danger est leur abandon pour leur faible productivité et de ce fait leur fermeture par les ligneux.

Par exemple, les landes de Montchauvet et de Montritou étaient autrefois pâturées par les moutons, ce qui a permis leur maintien. Aujourd'hui elles sont colonisées par les saules et les pins sylvestres. Seules les landes du Truc de la Garde sont encore pâturées par des ovins. La démarche Natura 2000 encourage donc le maintien ou le retour d'une pâture extensive des landes à callunes, entre autres par le biais de contrats Natura 2000.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Callune (*Calluna vulgaris*), ou fausse-bruyère, est emblématique des landes sèches. Son nom vient du grec « Kalluno » qui signifie « nettoyer », rappelant l'une des utilisations de cette plante dans la confection de balais. Les landes à callunes offrent de magnifiques paysages à la fin de l'été et au début de l'automne, lorsque débute leur floraison aux couleurs rose-mauve. Elle fut utilisée au Moyen-âge dans la confection de bières à base de « gruit », qui est réglementée aujourd'hui. Cette espèce végétale présente même des vertus médicinales (contre les infections urinaires notamment).

Les myrtilles (*Vaccinium myrtillus*) sont souvent présentes sur les landes sèches. Leurs baies étaient couramment cueillies pour divers usages : de la pâtisserie à la teinture, ces baies faisaient l'objet d'un complément de revenus pour les familles du secteur de la Margeride. Elles sont aujourd'hui reconnues pour leurs qualités nutritionnelles avec un fort pouvoir antioxydant et une faible teneur en sucres.

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

Samedi 25 juin 2011 :

Sortie botanique sur le Domaine du Sauvage. Balade de 2h environ, avec un spécialiste du Conservatoire botanique national du Massif central pour découvrir les intérêts de la flore spécifique au site Natura 2000. Prévoir de bonnes chaussures, voire des bottes !

Rendez-vous le 25 juin à 14 h devant l'auberge du Sauvage.

CONTACTS

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter

David OLAGNOL

Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier

42 avenue Victor Hugo - BP 64 - 43300 Langeac

tél. 04 71 77 28 30 - fax 04 71 77 19 14

e-mail : d.olagnol@haut-allier.com

Cathy ESPERET

Service Environnement

du Conseil Général de la Haute-Loire

1 place Monseigneur de Galard - CS 20310

43009 Le Puy-en-Velay Cedex

tél. 04 71 07 43 86 - fax 04 71 07 43 52

e-mail : catherine.esperet@cg43.fr

rédaction : SMAT - conception graphique : crescend'O

crédits photos : SMAT - mai 2011

